

Le Contrat d'Assistance téléphonique + illimité CSE et salariés

Le principe

- Un abonnement annuel permettant aux élus du CSE d'avoir des réponses précises à leurs questions dans tous les domaines juridiques, sociaux.

Les domaines d'intervention pour les élus du CSE

- Questions illimitées concernant les élus du CSE : organisation, fonctionnement, réunions, missions;
- Questions liées aux activités sociales du Comité et aux budgets ;
- Questions concernant le droit du travail : licenciement, rupture conventionnelle, congés payés, clauses du contrat de travail.... ;
- Questions relatives aux NAO : aide aux négociations sur les différents domaines de la négociation ;
- Aide à l'analyse et à l'application de votre convention collective ;
- Aide à l'analyse et à l'application de votre règlement intérieur et de vos accords d'entreprise ;
- Aide à l'analyse des documents transmis par la direction (bilan social, plan de formation, BDES) dans le cadre de l'information du CSE.
- Aide à votre prise de décision et à la mise en place d'une stratégie en matière de consultation.
- D'un rendez-vous annuel dans vos locaux d'une demi-journée fixé à votre demande ou d'une demi-journée de présentation de l'actualité sociale.

Les domaines d'intervention pour les salariés

- Questions illimitées des salariés dans les domaines du droit du travail, du droit de la consommation, de la famille, des contrats ;
- Aide à la rédaction de courriers ;
- Envoi de documentation.

En pratique

- Des réponses argumentées rapides à vos questions, sous **72h** maximum, du lundi au vendredi
- Par téléphone via une ligne dédiée, ou mail par les consultants spécialisés de notre service assistance.
- Envoi de documentation et accès au site ;